

## CONDITIONS D'ACCEPTATION

# Bouteilles de gaz vides

Code Eural	16 05 04*
Code déchet	163003

### DESCRIPTION

Bouteilles de gaz, totalement vides, ayant contenu du butane, du propane, de l'hélium, ou des gaz apparentés (azote, oxygène, CO<sub>2</sub>)

### CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

#### Conditions générales :

- Les bouteilles de gaz sont en bon état, y compris le robinet et la capsule ou collerette de protection
- Pas de bouteilles de gaz non vides
- Pas de bouteilles de gaz ayant contenu d'autres gaz comme l'acétylène (C<sub>2</sub>H<sub>2</sub>)